

10^e Festival du jeu d'échecs d'Ille-sur-Têt

Règlement du tournoi rapide jeunes

Mercredi 18 mai 2022

Article 1, le tournoi :

Le club « Echecs en Têt » organise le mercredi 18 mai 2022 un tournoi réservé aux jeunes joueurs de catégories U8 (petits poussins), U10 (poussins) et U12 (pupilles).

Ce tournoi se déroule dans la salle « La Catalane » à Ille-sur-Têt - 66130.
Il est homologué par la FFE sous le numéro 55558.

La licence A ou B est obligatoire pour tous les participants. La clôture des inscriptions est fixée au mardi 17 mai à midi, il n'est pas possible de s'inscrire ou de prendre la licence sur place.

Article 2, règles et appariements :

Les règles du jeu sont celles de la FIDE (Congrès d'Antalya 2017).

Sont appariés à la ronde 1 tous les joueurs qui ont payé leur droit d'inscription et attesté leur présence auprès de l'arbitre. Les joueurs arrivés en retard sont appariés à la ronde 2.

Les appariements se font au système suisse assisté par le logiciel PAPI.

Article 3, déroulement :

Nombre de Rondes : 7

Rythme de jeu : 12 mn + 3s / joueur.

Article 4, horaires :

Le pointage sera clôturé à 9 h 30. La première ronde commencera à 9 h 45.

Ronde 2 : 10 h 30

Ronde 3 : 11 h 15

Ronde 4 : 13 h

Ronde 5 : 13 h 45

Ronde 6 : 14 h 30

Ronde 7 : 15 h 15

Remise des prix : 16 h

Article 5, droits d'inscriptions :

Le prix de l'inscription au tournoi est de 5€.

Article 6, prix :

Les joueurs les mieux classés sont récompensés par des bons d'achats auprès de partenaires échiquéens. La liste complète des prix est affichée dans l'aire de jeu dès le début du tournoi.

Les prix sont attribués suivant le classement général et catégories d'âges. Ils ne sont pas cumulables.

Ce tournoi est inclus dans le circuit du Roussillon 2021-2022 lui-même doté de 1760 €. Voir : <https://www.cdje66.org/category/circuit-du-roussillon/> pour plus de renseignements.

Article 7, départage des ex aequo :

1° le Cumulatif, 2° le Buchholz, 3° la Confrontation directe

Article 8

Tout joueur souhaitant déclarer forfait pour une ronde, et souhaitant poursuivre le tournoi, doit en informer l'arbitre avant que le calcul des appariements de ladite ronde n'ait été effectué. De même un joueur souhaitant quitter le tournoi avant son terme doit en informer l'arbitre. Un forfait non annoncé entraîne l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 9. Comportement des joueurs :

L'analyse et les blitz sont interdits dans la salle de jeu. Il est interdit de boire et de manger dans la salle de jeu, un espace est prévu à cet effet.

Les téléphones portables doivent être éteints, leur sonnerie entraînant la perte immédiate de la partie.

Après avoir communiqué le résultat de leurs parties, les joueurs doivent sortir de la salle de jeu afin de ne pas perturber les parties en cours.

Tout joueur ne respectant pas l'équipe d'organisation, ses adversaires, le matériel, les locaux... est immédiatement exclu de la compétition.

L'organisateur rappelle que les enfants jouent et restent toute la journée sous la responsabilité de leurs parents.

Article 11

L'inscription au tournoi sous-entend la totale acceptation du présent règlement.

L'ARBITRE PRINCIPAL : Charles LOPEZ - AF02 - licence H04856

L'ORGANISATEUR : Françoise CARBONELL - présidente de l'association Echecs en Têt